

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 77-186 du 13 Août 1977

portant nomination des Camarades BEHETON Nestor,
MEHOUENOU Hounsou Samuel et ADJANOHOUN Augustin,
Officiers des F.A.P. en qualité de Commissaires
et de Contrôleurs du Gouvernement.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;
 - VU le décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;
 - VU le décret n° 76-46 du 19 février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
 - VU l'Ordonnance n° 73-29 du 27 mars 1973, instituant auprès des Sociétés d'Etat, des organismes et services publics, un poste de Commissaire ou de Contrôleur du Gouvernement ;
 - VU l'Ordonnance n° 74-75 du 16 décembre 1974, régissant les rapports entre l'Etat et les Sociétés d'Etat et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion ;
- Sur Proposition du Président du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 3 Août 1977,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - Sont nommés :

- Commissaire du Gouvernement auprès de la Société Nationale d'Irrigation et d'Aménagement Hydroagricole (SONIAH) : Camarade BEHETON Nestor, Officier des F.A.P.,
- Contrôleur du Gouvernement à l'Aéroport International de Cotonou, : Camarade MEHOUENOU Hounsou Samuel, Officier des F.A.P.,
- Contrôleur du Gouvernement à l'Hôpital de Porto-Novo : Camarade ADJANOHOUN Augustin, Officier des F.A.P.,

Article 2. Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui aura effet, pour compter de la date de prise de fonction les intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 13 Août 1977

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Le Ministre des Finances,

Isidore AMOUSSOU

Le Ministre de la Santé Publique,

Issifou BOURAIMA

Mathieu KEREKOU

Le Ministre du Développement Rural
et de l'Action Coopérative,

Philippe AKPO

Le Ministre des Transports,

Léopold AHOUEYA

Ampliations : PR 8 CS 6 CNE 4 MF-MDRAC-MSP-MT 8 autres Ministères ?? SEC 4
DPE-DGAJL-INSAE 6 IGE-DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 5 Intéressés 3 DP 4 DSN 4 DB-DCI-DC
Sólde 4 Trésor 4 DI 4 Aéroport-Hôpital-SONIAH 3 JORPB 1. UNB-FASJEP-BN 6
Cab-Mil 4 ENGFTN 8.-